



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département de la SEINE-MARITIME**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE**

**Séance du mardi 24 janvier 2023**

<b>Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal</b>	<b>Nombre de Membres présents à la séance</b>	<b>Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération</b>
<b>19</b>	<b>16</b>	<b>17</b>

Date de la convocation : 19 janvier 2023

Date d'affichage de l'ordre du jour : 19 janvier 2023

**L'an deux-mil-vingt-trois, le vingt-quatre janvier à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du dix-neuf janvier deux-mil-vingt-trois, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.**

**Présents :**

Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame PATENOTTE Isabelle, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

**Absents excusés :**

Madame NÉE Amélie a donné pouvoir à Monsieur ORIENT Olivier.  
Monsieur TOUTAIN Éric a donné pouvoir à Monsieur DELAMARE Dominique.  
Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

**Secrétaire de séance :** Monsieur PELFRÈNE Daniel a été nommé secrétaire de séance.

**2023/002 – DÉPART D'UN AGENT COMMUNAL POUR MUTATION**

Comme précisé dans la précédente délibération, notre agent d'accueil nous quitte après 10 ans de carrière à Roumare, dont 4 ans au service administratif. Cet agent a toujours été exemplaire au sein de la commune, et n'a eu de cesse que de démontrer son attachement au service public et à notre village.

C'est pourquoi Madame le Maire propose l'organisation d'un pot de départ ainsi que l'achat d'un cadeau d'une valeur à décider en Conseil pour remercier cet agent de son investissement au sein de la commune et lui souhaiter une bonne continuation.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 17 voix pour et 2 abstentions (Madame TALBOT et Monsieur ZEDDE) :**

- **AUTORISE l'organisation d'un pot de départ pour cet agent ;**
- **AUTORISE l'achat d'une carte-cadeau d'une valeur de 180 euros.**

**Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, Josiane LELIÈVRE**

